

SERVICE : POLICE MUNICIPALE

**TRAVAUX AVEC NACELLE SUR UN GROUPE EXTERIEUR
DE CLIMATISATION – GRAND CASINO DE BANDOL
PLACE LUCIEN ARTAUD
SOCIETE AIR de**

NOUS, Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol,
VU le code de la route,
VU le code de la voirie routière,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU notre arrêté ministériel du 20 Octobre 2008 relatif à la signalisation temporaire,
VU notre arrêté n° 92 du 17 Février 2015 réglementant la circulation routière, le stationnement et ses modificatifs,
VU notre arrêté n°06 du 02 mai 2017 réglementant les stationnements réservés sur la commune,
VU la demande datée du **21 juin 2018** de la Société AIRd.e – sise : 5, rue de la Touloubre – 13770 VENELLES (e-mail: contact@airde.fr),
CONSIDERANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des travaux cités ci-dessus.

- ARRETONS -

ARTICLE 1° : Les travaux de remplacement d'un groupe extérieur de climatisation avec une nacelle sur la façade Ouest du Grand Casino de Bandol – Place Lucien Artaud, sont autorisés :

LE JEUDI 28 JUIN 2018

ARTICLE 2° : Pour permettre la réalisation de ces travaux, l'entreprise est autorisée à stationner sur deux emplacements réservés aux véhicules Police au droit du poste et un périmètre de sécurité sera mis en place pour les piétons.

ARTICLE 3° : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, qui est et demeure entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de son chantier.

ARTICLE 4° : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09.

ARTICLE 5° : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol **22 JUIN 2018**



Jean-Paul JOSEPH.
Maire de Bandol
Pour le Maire
Conseillère Municipale
Déléguée à la Sécurité
Valérie BOURON

Réf. : AP/